



COMMUNIQUÉ
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2023
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA

Le conseil de la municipalité de Kamouraska a adopté le 19 décembre dernier, les prévisions budgétaires pour l'année 2023 et il est autorisé à faire les dépenses suivantes pour la même année financière et à approprier les sommes nécessaires, à savoir :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Administration générale	446 611 \$
Sécurité publique	265 666 \$
Transport	601 401 \$
Hygiène du milieu	587 987 \$
Santé & Bien-être (Logement social)	34 400 \$
Aménagement, urbanisme et développement	136 554 \$
Loisirs et culture	235 375 \$
Frais de financement	54 082 \$
Autres frais de financement	2 800 \$
SOUS-TOTAL :	2 364 876 \$

Prendre note que, selon les modifications aux PCGR (principes comptables généralement reconnus), à compter de l'exercice 2010, les amortissements d'immobilisations sont inclus comme «charges» aux dépenses de fonctionnement. Le montant inclut aux dépenses est de : 467 642 \$ qui vient s'équilibrer à la rubrique «Immobilisations -amortissement».

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
AVANT CONCILIATION À DES FINS FISCALES

CONCILIATION À DES FINS FISCALES
IMMOBILISATIONS

AMORTISSEMENT (467 642) \$

FINANCEMENT

REMBOURSEMENT DE LA DETTE A LONG TERME 136 702 \$

AFFECTATIONS
DÉPENSE D'INVESTISSEMENT 181 000 \$
APPROPRIATION DU SURPLUS CUMULÉ AFFECTÉ (243 723) \$

Pour payer les dépenses mentionnées ci-dessus, le conseil prévoit les recettes suivantes :

REVENUS :

Taxes	1 590 150 \$
Païement tenant lieu de taxes	11 450 \$
Transferts	305 043 \$
Services rendus	19 070 \$
Imposition des droits	35 500 \$
Intérêts	9 500 \$
Autres revenus	500 \$
TOTAL DES REVENUS :	1 971 213 \$

Ces prévisions budgétaires ont été adoptées conformément à la Loi.

Fait et adopté à Kamouraska, ce dix-neuvième jour de décembre 2022.

D'autre part, la municipalité a adopté son plan triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025 qui prévoit pour la prochaine année des investissements en immobilisations d'un montant de : 181 000,00 \$ dont voici les détails :

ANNÉE 2023

PROJET 2023-03

Construction d'un réservoir-incendie : 161 000.00 \$
(Rang de la Haute-Ville)

PROJET 2023-08

Remplacement luminaires : 10 000.00 \$

PROJET 2023-09

Colonnes Morris : 10 000.00 \$

TOTAL POUR L'ANNÉE 2023 : 181 000.00 \$



ANNÉE 2024 :

PROJET 2024-01

Achat d'équipement de bureau : 5 000.00 \$

PROJET 2024-02

Construction d'un réservoir-incendie
(Village ouest) : 250 000.00 \$

PROJET 2024-03

Réfection de chemins municipaux :
(Route du Pain-de-Sucre) 760 000.00 \$

PROJET 2024-04

Projet d'agrandissement du garage municipal : 80 000.00 \$

PROJET 2024-05

Achat d'une camionnette : 20 000.00 \$

PROJET 2023-08

Remplacement luminaires : 10 000.00 \$

TOTAL POUR L'ANNÉE 2024 : 1 125 000.00 \$

ANNÉE 2025 :

PROJET 2024-01

Achat d'équipement de bureau : 5 000.00 \$

PROJET 2024-03

Réfection de chemins municipaux :
(Chemin des Quatorze-Arpents & Rang de l'Embaras) 1 100 000.00 \$

PROJET 2025-01

Réfection du muret
(Avenue Leblanc) 265 000.00 \$

TOTAL POUR L'ANNÉE 2025 : 1 370 000.00 \$

**TOTAL DES DÉPENSES PRÉVUES : 2 676 000.00 \$
(pour les trois années)**

PRENDRE NOTE QUE, POUR LES ANNÉES 2024 ET 2025, LES IMMOBILISATIONS PROJETÉES SONT SUJETTES À CHANGEMENT SELON LES PROJETS QUI SERONT PRIORISÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL.

Pour plus de détails, contacter le bureau municipal au 492-6523, poste 221.

SOURCE : Mychelle Lévesque, directrice générale & greffière-trésorière
Le 19 décembre 2022

